



CHÂTEAU DE VERSAILLES

# CHANTIER DU PAVILLON DUFOUR

UN CHANTIER MONUMENTAL  
POUR MIEUX ACCUEILLIR LE PUBLIC



## SOMMAIRE

<b>CONTACTS PRESSE</b>	<b>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</b>	<b>3</b>
<b>CHÂTEAU DE VERSAILLES</b> Hélène Dalifard, Aurélie Gevrey, Elsa Martin, Violaine Solari 01 30 83 75 21 presse@chateauversailles.fr	<b>AVANT-PROPOS DE CATHERINE PÉGARD</b>	<b>4</b>
<b>VINCI</b> Maxence Naouri 01 47 16 31 82 maxence.naouri@vinci.com	<b>LE RÔLE CLÉ DU PAVILLON DUFOUR VERS UNE SIMPLIFICATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC</b>	<b>5 6</b>
<b>OPPIC</b> Sylvie Lerat 01 44 97 78 04 s.lerat@oppic.fr	<b>PLAN D'ACCÈS POUR LES VISITEURS À PARTIR DE L'AUTOMNE 2015</b>	<b>8</b>
<b>DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE</b> Charlotte Jean 01 44 06 00 00 cjean@d-p-a.fr	<b>LE PROJET ARCHITECTURAL LA VIEILLE AILE ET LE PAVILLON DUFOUR RENOIENT AVEC LEUR VOCATION D'ACCUEIL « UNE ENTRÉE ROYALE » POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES CLAUDE RUTAULT POUR LE 1% ARTISTIQUE</b>	<b>9 10 12 16</b>
<b>2BDM ARCHITECTURE ET PATRIMOINE</b> Lucie Nicolas - Vullierme 01 42 26 84 24 lucie.nicolas-vullierme@2bdm.fr	<b>LE MÉCÈNE VINCI, GRAND MÉCÈNE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES, MÉCÈNE DU PAVILLON DUFOUR</b>	<b>17 18</b>
	<b>ANNEXES</b>	<b>20</b>
	<b>LE PAVILLON DUFOUR : HISTORIQUE ET CHRONOLOGIE</b>	<b>21</b>
	<b>LE SCHÉMA DIRECTEUR</b>	<b>24</b>
	<b>AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DES VISITEURS DANS LE PAVILLON DUFOUR</b>	<b>25</b>
	<b>BIOGRAPHIES DES ARCHITECTES</b>	<b>27</b>



CHATEAU DE VERSAILLES



Versailles, le 2 mars 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### VINCI, MÉCÈNE DU PAVILLON DUFOUR DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

#### CONTACTS PRESSE

##### Château de Versailles

Hélène Dalifard  
Aurélié Gevrey  
Violaine Solari  
Elsa Martin  
01 30 83 75 21  
presse@chateauversailles.fr

##### VINCI

Maxence Naouri  
01 47 16 31 82  
maxence.naouri@vinci.com

VINCI, GRAND MÉCÈNE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES, S'ENGAGE À NOUVEAU AU CÔTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES EN SIGNANT, LE 2 MARS 2015, UNE NOUVELLE CONVENTION DE MÉCÉNAT POUR L'AMÉNAGEMENT DU PAVILLON DUFOUR QUI ACCUEILLERA LES VISITEURS À PARTIR DE NOVEMBRE 2015.

CETTE OPÉRATION S'INSCRIT DANS LE CADRE DU SCHÉMA DIRECTEUR POUR LE « GRAND VERSAILLES », vaste programme de réaménagement et de modernisation du château de Versailles signé en 2003. En 2014, le château a reçu plus de 7,5 millions de visiteurs. Leur accueil, dans les meilleures conditions possibles, est une préoccupation constante de l'Établissement public. Le ré-aménagement du pavillon Dufour et de l'aile vieille du château de Versailles permettra ainsi de regrouper toutes les fonctions d'accueil et de service aux visiteurs, d'optimiser la gestion des flux et de créer un point unique de sortie pour tous les parcours de visite du site.

LAURÉAT DU CONCOURS D'ARCHITECTURE LANCÉ EN 2011 POUR CE PROJET, Dominique Perrault a repensé toute la séquence inaugurale du Château en conservant toutefois la physionomie des bâtiments (volumétrie, proportions et dimensions). Cette partie du Château lourdement remaniée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ne comportait en effet que peu d'aménagements historiques qui seront néanmoins conservés. «Le château de Versailles retrouve sa logique de fonctionnement initiale. Le projet de Dominique Perrault est l'aboutissement de cette réflexion.» déclare Catherine Pégard, présidente de l'Établissement public.

VINCI ACCOMPAGNE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. Ainsi, de 2003 à 2007, il s'est engagé dans l'exceptionnelle restauration de la galerie des Glaces dans le cadre d'un mécénat de compétences. À l'époque, il s'agit du plus grand projet de mécénat culturel jamais réalisé en France. En 2008, VINCI engage un nouveau mécénat de compétences avec la construction du pavillon d'accueil temporaire dans la cour d'Honneur. Aujourd'hui, c'est pour l'aménagement des espaces intérieurs du pavillon Dufour, réalisé à l'issue des travaux de gros œuvre et de lots techniques, que VINCI s'associe au château de Versailles.

« LE RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON DUFOUR nous permettra d'ouvrir en 2015 avec nos visiteurs, le Versailles du XXI<sup>e</sup> siècle, dans le respect absolu de ceux qui l'ont bâti », Catherine Pégard, présidente du château, du musée et du domaine national de Versailles.

« NOUS SOMMES DES PARTENAIRES DE LONG TERME. Faire vivre le patrimoine pour le plus grand nombre, tel est le fil conducteur du mécénat de VINCI à Versailles », Xavier Huillard, Président-directeur général de VINCI.

## AVANT-PROPOS

---

**OUVRIR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES AU MONDE, AU PLUS GRAND NOMBRE...**

**DANS CE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE MARQUÉ PAR LA RÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION**, c'est une de nos missions essentielles. Faciliter et simplifier l'entrée des visiteurs, depuis que le domaine de Versailles se confronte au monde « moderne » et en alimente l'imaginaire, comme l'emblème culturel de la France, est une obsession de tous les instants.

**LE SCHÉMA DIRECTEUR** lancé en 2003 définissait l'organisation qui permettrait de répondre à cette impérieuse nécessité. Il s'agit rien moins que de réconcilier le château de Versailles avec son histoire puisque les pavillons Gabriel au Nord et Dufour au Sud en avaient été conçus, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le plan de modernisation élaboré par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, comme les deux entrées. La réalisation de ce grand projet se perdit avec l'Ancien Régime...

**LE CHÂTEAU DE VERSAILLES** retrouve donc aujourd'hui sa logique de fonctionnement initiale. Le projet de Dominique Perrault est l'aboutissement de cette réflexion. Comme il le dit « l'histoire du château de Versailles continue de s'écrire au gré de ses chantiers ». Celui-ci est le plus important que le château de Versailles ait connu depuis deux siècles.

**IL NOUS PERMETTRA D'OUVRIR EN 2015 AVEC NOS VISITEURS**, le Versailles du XXI<sup>e</sup> siècle, dans le respect absolu de ceux qui l'ont bâti.

---

**CATHERINE PÉGARD**

Présidente de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

---

## LE RÔLE CLÉ DU PAVILLON DUFOUR

---

## VERS UNE SIMPLIFICATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

LE SCHÉMA DIRECTEUR LANCÉ EN 2003 COMPORTAIT UN VOLET PORTANT SUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC.

PLUSIEURS OBJECTIFS ÉTAIENT POURSUIVIS :

1. Simplifier l'entrée des visiteurs dans le château
2. Créer un seul tarif d'accès
3. Donner aux visiteurs des clés de compréhension supplémentaires
4. Offrir des services de qualité
5. Mieux accueillir les scolaires
6. Mieux accueillir les personnes handicapées



Le pavillon d'accueil temporaire, février 2015  
© chateau de Versailles, D. Saulnier

### SIMPLIFIER L'ENTRÉE DES VISITEURS DANS LE CHÂTEAU

L'ANCIEN DISPOSITIF d'entrée des visiteurs dans le château était constitué de 6 entrées possibles. Il était complexe et peu compréhensible du grand public.

LE DISPOSITIF ARRÊTÉ DEPUIS LE DÉMARRAGE DU SCHÉMA DIRECTEUR est simple et compréhensible par tous : les visiteurs n'entrent par le château que par deux entrées, le pavillon Gabriel au nord, réservé aux groupes, et le pavillon Dufour, son symétrique au sud, réservé aux individuels.

CE DISPOSITIF RÉCONCILIE LE CHÂTEAU AVEC SON HISTOIRE, ces deux pavillons ayant été conçus dans le grand projet de modernisation mis au point par Gabriel au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme les deux entrées publiques du château, donnant accès aux appartements du Roi et de la Reine. Leur réalisation, commencée, sous l'Ancien Régime, ne fut pourtant jamais achevée, laissant ce problème en suspens pour le musée.

## CE DISPOSITIF EST DONC MIS EN ŒUVRE PROGRESSIVEMENT

- 2003 : CRÉATION DE L'ENTRÉE GABRIEL POUR LES GROUPES SOUS LA DIRECTION DE FRÉDÉRIC DIDIER.

- 2005 : LES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES LIBÈRENT LES AILES DES MINISTRES.

- 2008 : TEST DU DISPOSITIF PAR LA CRÉATION D'UN ACCUEIL PROVISoire DEVANT LE PAVILLON DUFOUR avec les architectes d'Exploration Architecture, réalisé grâce au mécénat de VINCI. Parallèlement, la restitution de la grille royale a permis la création d'un seul billet d'accès, permettant ainsi au public à partir de la cour Royale, véritable nœud de distribution désormais protégée, d'accéder aux différents circuits de visite du Château.

- 2009 : MISE EN SERVICE DANS LES AILES DES MINISTRES D'ESPACES D'ACCUEIL RÉALISÉS SOUS LA DIRECTION DE FRÉDÉRIC DIDIER ET FRÉDÉRIC DRUOT ; **au sud**, la billetterie, l'information, des sanitaires et une boutique ; **au nord**, des espaces pour les scolaires et pour les visites conférences. Le transfert de ces fonctions en amont des pavillons Gabriel et Dufour allège d'autant leur programme, déjà chargé, d'aménagement.

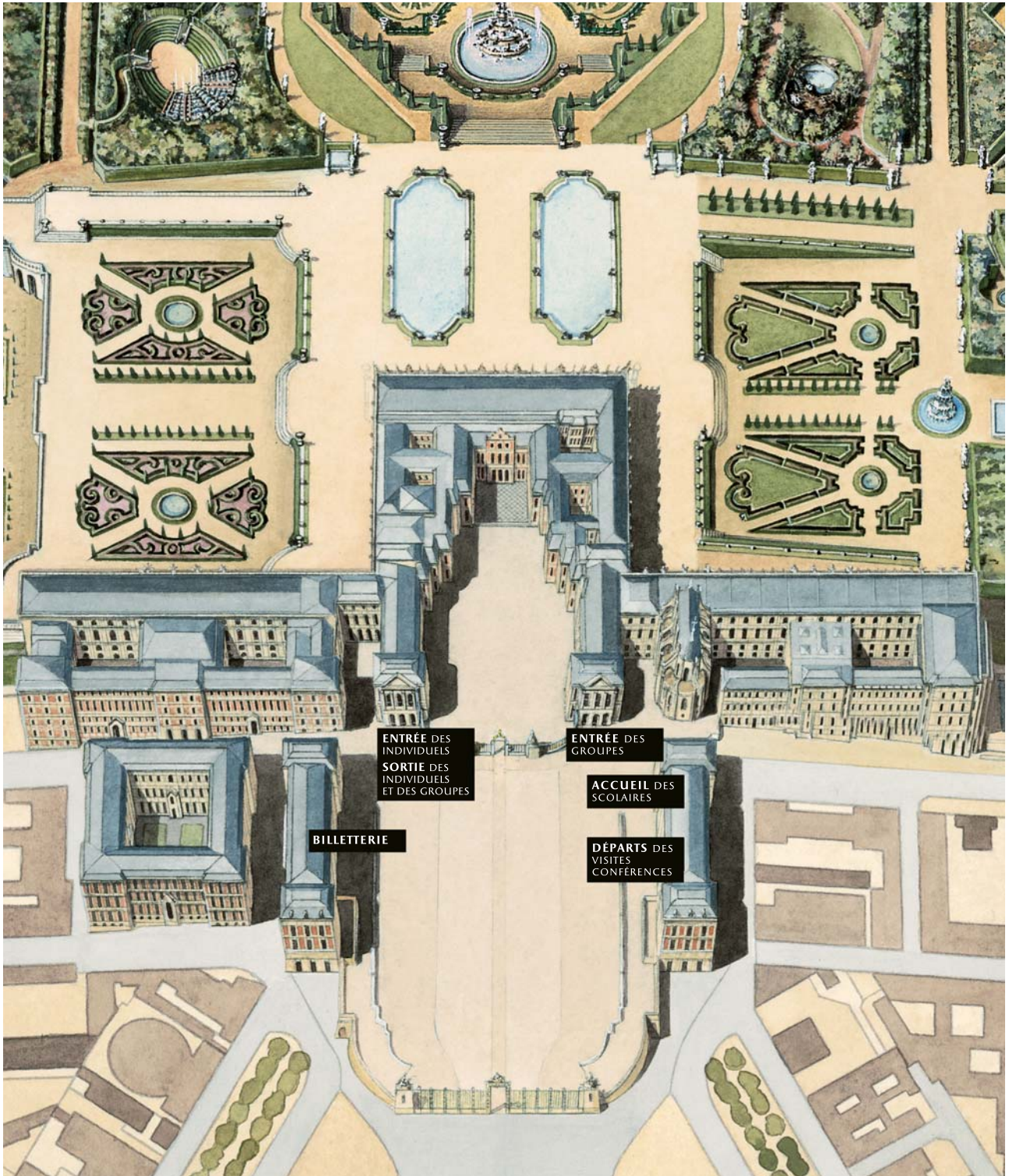
- 2011 : À L'ISSUE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE D'ARCHITECTES, DOMINIQUE PERRAULT EST DÉSIGNÉ COMME LAURÉAT DU PROJET, aux côtés de l'architecte en chef du château Frédéric Didier, chargé des travaux de restauration.

- FIN 2015 : LIVRAISON DES NOUVEAUX ESPACES D'ACCUEIL DU PAVILLON DUFOUR ET DE LA VIEILLE AILE. Cette entrée est dotée des fonctions habituelles : contrôle billet et sûreté, consigne, information. Des services comme une librairie, un restaurant, un auditorium et des sanitaires sont intégrés dans le projet qui a dégagé des espaces importants sous la cour des Princes, permettant la sortie du public en fin de visite.

- 2016 : RECONFIGURATION DE L'ENTRÉE GABRIEL en cohérence avec l'entrée Dufour.

---

## PLAN D'ACCÈS POUR LES VISITEURS À PARTIR DE L'AUTOMNE 2015





# LE PROJET ARCHITECTURAL

---

Le projet architectural

## LA VIEILLE AILE ET LE PAVILLON DUFOUR RENOUENT AVEC LEUR VOCATION D'ACCUEIL



La cour d'Honneur avant le lancement des travaux du pavillon Dufour  
© château de Versailles, C. Milet

**DÈS SA CONCEPTION, FRUIT D'UNE LONGUE RÉFLEXION MENÉE DE 1997 À 2007**, le schéma directeur du château de Versailles, prévoyait de restructurer la Vieille Aile et le pavillon Dufour pour les consacrer entièrement à l'accueil du public individuel.

**CE PARTI S'EST RAPIDEMENT IMPOSÉ** comme répondant de façon incontournable aux besoins tant du point de vue historique et patrimonial que fonctionnel.

**LES DEUX PAVILLONS À COLONNES**, Gabriel au nord et Dufour au sud, encadrant la cour Royale, constituent en effet un signal architectural évident dans la composition monumentale car leur ordonnance nouvelle était dès l'origine conçue, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour servir aux entrées publiques du château.

**L'INACHÈVEMENT DU PROJET**, le détournement de sa fonction à des fins de service et de logement ont pendant plus de deux siècles occulté cette intelligence qui se révèle aujourd'hui à la faveur de la mise à exécution progressive des travaux du schéma directeur.

**CAR LE CHANTIER EN COURS**, mené en collaboration avec Dominique Perrault, est l'aboutissement d'un processus long et complexe qui a nécessité de tenir pendant près de deux décennies un cap volontaire, dans une perspective à long terme.

**LE SUBTIL AMÉNAGEMENT CONÇU PAR DOMINIQUE PERRAULT** s'inscrit donc dans une dynamique plus large, dont il constitue en quelque sorte « la partie émergée de l'iceberg ».

**IL SE COULE AU SEIN DU PATRIMOINE** qui a été dûment reconnu et analysé, afin de préserver avec le maximum de soin les traces du passé, voire de les révéler.

**DRASTIQUEMENT RÉNOVÉE** à la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, la Vieille Aile se prêtait plus que tout autre endroit du Château à une reconversion prenant en compte largement de nouvelles fonctionnalités, car son potentiel archéologique était très amoindri, même si l'apparence extérieure n'en laissait rien voir...

**CEPENDANT, AU-DELÀ DES ESPACES DE CRÉATIVITÉ** qu'a su investir Dominique Perrault, ce nouvel équipement conserve la mémoire du passé, révélée par nos soins partout où elle était défigurée ou occultée. Ainsi les beaux vestibules de pierre du pavillon Dufour désormais dégagés, offrant un digne pendant à ceux du pavillon Gabriel, les exèdres de la salle du Conseil ou les citernes voûtées sous la cour des Princes, dépendances des cuisines royales naguère cachées réapparaissent.

**À L'EXTÉRIEUR**, la restauration des couvertures sur la cour Royale avec leur décor de plomb doré parachève la grande scénographie du pouvoir voulue par Louis XIV, tandis que la façade sur la cour des Princes enfin réhabilitée selon son état primitif témoigne de la polychromie des matériaux mise en scène par Le Vau et Mansart.

**PROJET À LA FOIS AMBITIEUX ET MODESTE**, l'aménagement du nouvel accueil du public au sein de la Vieille Aile et du pavillon Dufour sera, nous l'espérons, une réalisation pertinente qui saura s'inscrire dans la durée, au service d'un monument magnifique que nous sommes appelés à partager avec un public toujours plus avide de beauté et de rêve.

---

**FRÉDÉRIC DIDIER**

Architecte en chef des Monuments Historiques

---

Le projet architectural

## « UNE ENTRÉE ROYALE » POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES



La pavillon Dufour en travaux,  
décembre 2013  
© Patrick Tourneboeuf - Oppic -  
Décembre 2013



Découvrez le projet  
d'aménagement du  
pavillon Dufour, expliqué  
par Dominique Perrault,  
sur la chaîne youtube  
du château de Versailles

SI LE PAVILLON DUFOUR apparaît tardivement dans l'histoire du château de Versailles - près d'un siècle et demi après que Louis XIV et sa cour ont quitté le Palais-Royal pour faire de Versailles le siège de la monarchie -, son histoire illustre les campagnes de travaux successives ayant transformé le modeste pavillon de chasse de Louis XIII en l'un des trésors les plus précieux du patrimoine national. De la résidence d'agrément, où le Roi Soleil venait prendre le divertissement de la chasse, au monument le plus emblématique du classicisme français, Versailles aura été un chantier permanent.

LORSQU'EST CONSTRUIT LE PAVILLON DUFOUR, le château n'est plus la résidence des monarques mais pas encore le grand musée national de l'histoire de France porté par Louis-Philippe. Fraîchement restaurée, la monarchie entreprend la reprise du projet inachevé de Louis XV de transformer la façade ville du château en installant aux avant-postes de la cour Royale le pendant du pavillon Gabriel parachevant ainsi la composition symétrique générale du Château. Cependant, faute de crédits, la partie arrière du pavillon Dufour ne fut jamais terminée.

DEPUIS 2003, l'établissement public s'est engagé dans le plus important chantier que l'ancien domaine royal ait connu depuis Louis-Philippe, visant la restauration du monument historique et de ses décors, la mise en sécurité de l'ensemble du site ainsi que la simplification des accès au château, dans l'esprit du projet inachevé de Gabriel, via les deux pavillons d'entrée. Lauréate du concours d'architecture lancé en 2011 pour concevoir et réaliser l'accueil des visiteurs dans le pavillon Dufour, notre proposition consiste à aménager une entrée royale, à repenser la séquence inaugurale du château en conservant strictement la physionomie c'est-à-dire la volumétrie, les proportions et les dimensions du pavillon Dufour bien sûr, mais également de la Vieille Aile.



La cour des Princes, avant travaux,  
décembre 2013  
© Patrick Tourneboeuf - Oppic -  
Décembre 2013

CONDAMNÉE PAR LES PROJETS SUCCESSIFS D'ANOBLESSEMENT de la façade ville du château, la Vieille Aile doit son salut aux contingences de l'histoire. Miraculeusement graciée, elle constitue un témoignage précieux des différentes étapes ayant conduit à la composition que l'on connaît, installant entre la cour Royale et la cour des Princes une irrégularité sympathique.

J'AI SOUHAITÉ CONSERVER CETTE ASPÉRITÉ, ne participer ni au lissage de l'histoire en en comblant les vides, ni à sa théâtralisation en doublant la façade de la Vieille Aile sur la cour des Princes, comme cela était suggéré dans les documents de concours. Au contraire, nous avons mobilisé cette dissymétrie au service du projet, lui trouvant une place dans le nouveau dispositif de visite du château.

# 13

**UNE FOIS CES CONSIDÉRATIONS PATRIMONIALES ÉNONCÉES**, l'enjeu fondamental et premier est celui de la gestion des flux. Comment aménager au sein d'un pavillon à la géométrie contrainte les conditions optimales d'accueil pour près de 7 millions de visiteurs annuels, de tous horizons et évoluant à des vitesses différentes?



© Didier Ghislain / DPA / Adagp

**A MESURE QUE LES VISITEURS** se rapprochent de la cour de Marbre, qu'ils s'enfoncent dans l'intimité de la monarchie, la marche ralentit, l'évolution se fait plus lente. En franchissant le pavillon de tête, sorte de narthex ouvrant sur le grand espace libre et décloisonné de la Vieille Aile, la densité du flux augmente autant que la densité des regards.



© Didier Ghislain / DPA / Adagp

**À LA BASE DU PROJET**, il y a la volonté d'inscrire l'expérience des visiteurs dans une marche en avant, dans un mouvement continu depuis la place d'Armes sur laquelle veille Louis XIV du haut de son cheval, jusqu'à l'intimité des appartements royaux. Les visiteurs vont franchir une succession de lieux, comme autant d'étapes avant d'accéder aux grandioses galeries, et découvrir la quintessence du patrimoine de la France. Une procession qui débute en franchissant la grille d'honneur, en foulant les pavés de la cour jusqu'à l'Aile sud des Ministres où se trouve la billetterie, puis en pénétrant dans le pavillon Dufour avant de ressortir, après le contrôle de sécurité, des billets, et les éventuels arrêts aux vestiaires / commodités, dans la cour Royale.

**APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AUX CONTRÔLES D'ACCÈS**, les visiteurs investissent la vieille Aile, dont le volume a été décloisonné afin de limiter les congestions et de rendre lisible le parcours de visite : à gauche la cour des Princes et l'Aile du Midi, à droite la cour Royale et l'Aile Gabriel, en face le point de départ des visites et l'accès aux vestiaires. Déportés le long de la cour des Princes, une consigne, deux banques d'accueil et du mobilier d'attente, permettent aux visiteurs d'organiser leur parcours, de s'attendre et de se retrouver.

**LA VOLONTÉ** de libérer intégralement le plan au niveau de la cour afin d'assurer la lisibilité du circuit de visite complexifié encore l'équation de projet, les surfaces disponibles restantes ne permettant pas de recevoir l'ensemble des fonctions nécessaires à l'accueil du public. Accessibles hors douane depuis la façade sud du pavillon Dufour, le restaurant et l'auditorium prennent respectivement et assez naturellement place aux premier et deuxième étages.

**TOUTEFOIS**, comment dégager l'espace nécessaire aux vestiaires, consignes, sanitaires... tout en permettant aux visiteurs qui terminent leur périple de récupérer leurs effets personnels et de quitter le château sans perturber le flux entrant ?

**LA SOLUTION EST VENUE EN INVESTIGUANT LE SOUS-SOL**, en regardant sous la Vieille Aile bien sûr, mais également sous la cour des Princes. La différence de niveau entre les ailes et le corps central du château mais également la topographie en pente douce ascendante de la cour d'honneur suscitent naturellement une curiosité d'archéologue. Nous avons alors exploité la présence de volumes sous la cour et au niveau -1 de la Vieille Aile pour créer et unifier un niveau souterrain, connecté de plain-pied au rez-de-chaussée de l'Aile du Midi, point final du circuit de visite.



© Didier Ghislain / DPA / Adapp

**DEPUIS LE NIVEAU COUR**, deux nouveaux escaliers relie le niveau créé en sous-sol. L'escalier Chambord, à l'extrémité ouest de la grande galerie, permet au public de descendre au rez-de-chaussée afin d'y trouver tous les commodités préalables à la visite (vestiaires, consignes, toilettes). Un grand escalier de pierre, à l'air libre, longeant la façade de la Vieille Aile, relie le volume souterrain à la cour des Princes. Un volume de verre formant rambarde accompagne l'escalier sur toute sa longueur et s'enfonce dans le sol pour introduire une lumière précieuse, chauffée par les feuilles de métal anodisé qu'il renferme. Aligné sur la façade sud du pavillon Dufour, cet instrument d'optique sort de terre là où précisément aurait dû être édifié, près de 200 ans plus tôt, le pendant de l'Aile Gabriel, selon le plan de composition générale de la façade ville du château.



© Didier Ghislain / DPA / Adapp

**L'HISTOIRE** aurait été trop facile. Trop lisse.

**LA DICHOTOMIE COURANTE** qui oppose au patrimoine le monde contemporain masque la douceur et la bienveillance de l'architecture d'aujourd'hui vis-à-vis de son aînée, l'affection partagée de l'espace et de la matière. Avec Gaëlle Lauriot-Prévoist, nous avons conduit pour les aménagements intérieurs du nouveau pavillon d'entrée un travail sensible, complice et aimant à l'égard du patrimoine de France. Lustreries, tapisseries et métalleries contemporaines, dessinées par variation, déclinaison, géométrisation et abstraction à partir de certains détails tirés des représentations célèbres qui nourrissent l'imaginaire du château de Versailles, meubleront le futur pavillon Dufour.

**L'HISTOIRE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES** continue de s'écrire au gré de ses chantiers, de ses travaux, poursuivant près de deux siècles plus tard « le premier des grands chantiers culturels de la France contemporaine », dédié, comme le rappellent les pavillons d'entrée « À toutes les gloires de la France », et résumé de la plus belle des façons par Victor Hugo à l'occasion de l'inauguration du Musée de l'histoire de France : « Ce que le roi Louis-Philippe a fait à Versailles est bien. Avoir accompli cette oeuvre, c'est avoir été grand comme roi et impartial comme philosophe ; c'est avoir fait un monument national d'un monument monarchique ; c'est avoir mis une idée immense dans un immense édifice ; c'est avoir installé le présent dans le passé, 1789 vis-à-vis de 1688, l'empereur chez le roi, Napoléon chez Louis XIV ; en un mot, c'est avoir donné à ce livre magnifique qu'on appelle l'histoire de France cette magnifique reliure qu'on appelle Versailles. »

---

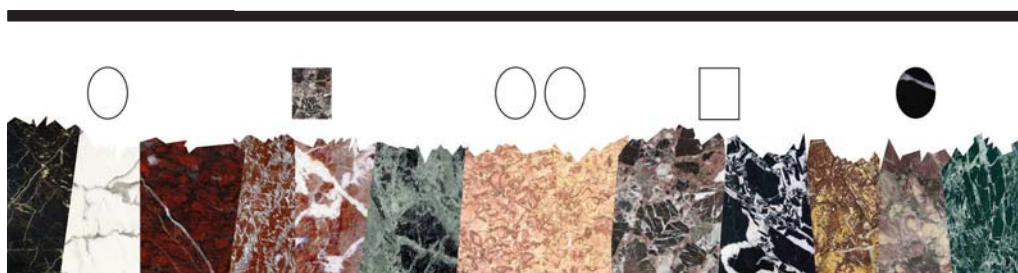
**DOMINIQUE PERRAULT**  
Architecte du projet

---



Le projet architectural

## CLAUDE RUTAULT POUR LE 1% ARTISTIQUE



DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DU 1% ARTISTIQUE, L'ARTISTE CLAUDE RUTAULT A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ POUR CRÉER UNE ŒUVRE DESTINÉE AU FUTUR PAVILLON D'ACCUEIL DES VISITEURS DU CHÂTEAU DE VERSAILLES.

L'OBLIGATION DE DÉCORER LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, plus communément dénommée « 1% artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art spécialement conçues pour les lieux. À l'occasion du vaste chantier de réaménagement du pavillon Dufour qui est destiné à améliorer l'accueil des visiteurs individuels, c'est la proposition de l'artiste Claude Rutault, peintre français contemporain, qui a été retenue. Cette œuvre sera installée dans l'espace de circulation situé au niveau -1 à proximité de la sortie des visiteurs vers le jardin. Intitulée «- de la peinture, sire ...», elle sera en totale adéquation avec le lieu dans lequel elle se situera.

LE TRAVAIL DE CLAUDE RUTAULT S'ÉLABORE À PARTIR D'UN VOCABULAIRE ÉTABLI EN 1973 dans la dé-finition/méthode 1 : «une toile tendue sur châssis, peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée. Sont utilisables tous les formats disponibles dans le commerce, qu'ils soient rectangulaires, carrés, ronds ou ovales». L'identité de la couleur de la toile avec le mur a permis de développer un corpus autour de 580 dé-finitions/ méthodes. Les textes de Rutault sont les consignes d'une œuvre en devenir, «actualisée» par son «preneur en charge» (collectionneur, musée...). Poursuivant la logique de l'abandon de l'objet fini, Claude Rutault a repeint à partir de 1995 toutes ses peintures d'avant les toiles peintes de la même couleur que le mur. L'artiste a élargi son propos en utilisant les toiles au-delà du strict rapport mur/toile : des piles de toiles, des toiles posées au sol ou contre les cimaises...

### CONTACT PRESSE

GALERIE PERROTIN  
Héloïse le Carvenec  
01 42 16 91 80  
heloise@perrotin.com

L'ŒUVRE DE CLAUDE RUTAULT POUR LE PAVILLON DUFOUR SE COMPOSE D'UNE SUITE DE PLAQUES DE MARBRES DIFFÉRENTS taillées de manière irrégulière. Le mur sur lequel elles sont accrochées est peint dans une couleur proche de celle de l'ambiance du lieu. Au-dessus, sont installées trois toiles peintes de la même couleur que le mur et deux plaques de marbre. Le dialogue entre marbre et peinture traduit la préoccupation de l'artiste de confronter le peint et le non-peint.



## LE MÈCÈNE

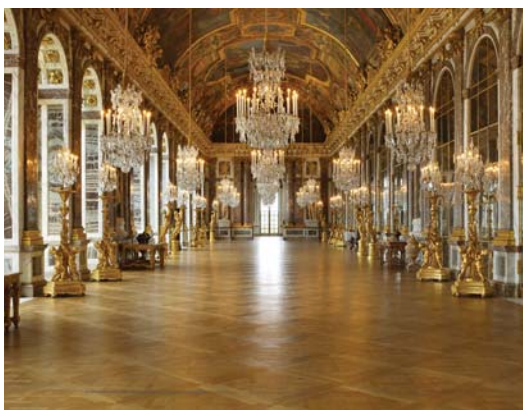
---

Le mécène

## VINCI, GRAND MÉCÈNE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES MÉCÈNE DU PAVILLON DUFOUR



VINCI ACCOMPAGNE LE CHÂTEAU DE VERSAILLES DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE DANS SON PROGRAMME DE RESTAURATION PATRIMONIALE.



La galerie des Glaces après sa restauration  
© RMN (Château de Versailles) - Michel Urtado

L'AVENTURE A COMMENCÉ EN 2003 lorsque VINCI se lance dans la restauration de la galerie des Glaces dans le cadre d'un mécénat de compétences en mettant au service de ce projet le savoir faire de ses entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques.

À L'ÉPOQUE, LA RESTAURATION DE LA GALERIE DE GLACES représente le plus grand montant de mécénat jamais réalisé en France et VINCI devient le premier Grand mécène du Ministère de la culture et de la communication.

Aujourd'hui la forme originale de ce partenariat – mettre au service du patrimoine le talent des salariés de VINCI -, la beauté et le rayonnement international de la galerie font de ce mécénat un cas d'école qui fait référence dans l'histoire et l'étude du mécénat.



Le pavillon d'accueil temporaire, en arrière-plan le pavillon Dufour en travaux, février 2015  
© château de Versailles, D. Saulnier

EN 2008 VINCI A PROLONGÉ SON SOUTIEN et a contribué à l'amélioration de l'accueil du public qui s'inscrit dans la volonté du Groupe d'être au service de l'utilité public au plus proche des hommes et des territoires. VINCI conçoit et construit, à l'époque, un pavillon d'accueil, subtile composition de verre et de bois, dans la cour du château alors que les grilles royales retrouvent leur emplacement historique. Cette opération est réalisée dans le délai record de 3 mois dans le cadre également d'un mécénat de compétences.

AUJOURD'HUI VINCI S'ENGAGE À NOUVEAU et devient mécène du pavillon Dufour qui accueillera le public au début du mois de novembre 2015. Le bâtiment

construit au XIX<sup>e</sup> siècle a été entièrement restructuré par l'architecte Dominique Perrault pour créer un espace décloisonné. L'engagement de VINCI porte sur l'aménagement intérieur du Pavillon doté d'un mobilier contemporain conçu par Dominique Perrault qui fera écho au mobilier historique des salles du château.

L'ENSEMBLE DES TRAVAUX EST MENÉ EN LOTS SÉPARÉS. Une commission indépendante du château a sélectionné les entreprises au préalable : Lainé Delau et Degaine, entreprises de VINCI Construction ont été retenues pour réaliser le gros œuvre et Sdel (VINCI Energies) pour prendre en charge les lots d'électricité.

## VINCI AUX CÔTÉS DES INSTITUTIONS CULTURELLES ET CITOYENNES

**VINCI REVENDIQUE SON RÔLE D'ACTEUR PRIVÉ AU SERVICE DE L'UTILITÉ PUBLIQUE**, au plus proche des territoires. Ce positionnement traduit la volonté du Groupe d'être un partenaire durable des communautés pour lesquelles il bâtit et gère de nombreux équipements. A ce titre, VINCI contribue avec ses actions de mécénat et d'engagement citoyen à la lutte contre l'exclusion avec la Fondation VINCI pour la Cité ([www.fondation-vinci.com](http://www.fondation-vinci.com)) ; au développement durable avec de nombreux soutiens au monde scientifique et la création de fondations au service de l'environnement ; à la culture à travers la préservation du patrimoine et le soutien de projets culturels ou d'établissements culturels tels que le Centre Pompidou à Paris et le MuCEM à Marseille.

## À PROPOS DE VINCI

**VINCI EST UN ACTEUR MONDIAL DES MÉTIERS DES CONCESSIONS ET DE LA CONSTRUCTION**, employant près de 185 000 collaborateurs dans une centaine de pays pour un chiffre d'affaires en 2014 de 38,7 milliards d'euros.

Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et ne se limite pas à ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités.

Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

---

### CONTACT PRESSE

Maxence Naouri  
01 47 16 31 82  
[maxence.naouri@vinci.com](mailto:maxence.naouri@vinci.com)

[www.vinci.com](http://www.vinci.com)

---

## ANNEXES

---

Annexes

## LE PAVILLON DUFOUR : HISTORIQUE ET CHRONOLOGIE



Le pavillon Dufour avant travaux  
© chateau de Versailles, C. Milet

**BAPTISÉ DU NOM DE L'ARCHITECTE ALEXANDRE DUFOUR (1760-1835) QUI SUPERVISA SA CONSTRUCTION ENTRE 1814 ET 1829, LE PAVILLON DUFOUR EST LE DERNIER CHANTIER D'ENVERGURE MENÉ AU CHÂTEAU DE VERSAILLES. IL A DONNÉ, CÔTÉ VILLE, UNE SYMÉTRIE À LA FAÇADE PLUSIEURS FOIS REMANIÉE DU CHÂTEAU.**

LE PAVILLON DUFOUR occupe l'emplacement initial de l'extrémité de l'aile sud édifée en 1662 par l'architecte Louis Le Vau, en avant du petit chateau de Louis XIII. S'y trouvaient abritées les premières écuries du Roi Louis XIV, qui, pris de passion pour le chateau de son père, lançait les premiers aménagements destinés à des séjours prolongés. Surmontée d'un comble divisé en logements, l'aile des écuries bordait au sud l'avant-cour du Chateau et avait pour symétrique au nord l'aile des cuisines et des offices.

**PRISE DANS LA FAMEUSE « ENVELOPPE » DE LE VAU**, les deux ailes des communs sont définitivement reliées et intégrées au Chateau en 1671. Ces dernières sont surélevées d'un étage couvert d'un toit terrasse, tandis que les pavillons côté ville reçoivent une nouvelle façade composée d'un majestueux portique à colonnes toscanes, couronnées d'une balustrade et de statues. Entre les colonnes des portiques, une grille fut installée dans la continuité de celle fermant la cour Royale.

**AU COURS DES ANNÉES 1678-1679**, le premier architecte du Roi, Jules Hardouin-Mansart fit ajouter un comble brisé couvert d'ardoises et orné de plombs dorés, ainsi qu'un lanterneau au sommet des pavillons, afin d'harmoniser les deux ailes avec le style du chateau côté cour.

**APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT DES ÉCURIES**, le rez-de-chaussée de l'aile sud fut, pour les besoins officiels, divisé en plusieurs espaces, dont l'antichambre et la Salle du Conseil privé, la Salle des Ambassadeurs et la Salle du Grand Maître de la Maison du Roi. À l'étage noble se trouvait de 1680 à 1690, l'appartement des Enfants de France, puis successivement au XVIII<sup>e</sup> siècle celui du cardinal de Fleury, du duc d'Aumont ou encore le logement du duc et de la duchesse de Polignac.

**DÈS 1760, SOUS L'AUTORITÉ DE L'ARCHITECTE ANGE-JACQUES GABRIEL**, naquit le dessein du « grand projet » visant la mise en accord des façades du chateau côté ville avec l'ordonnance de pierre donnant sur les jardins. L'exécution du « grand projet » débuta en 1771, avec la destruction de l'ancienne aile nord des communs dénommée « Aile du Gouvernement », dont le portique menaçait ruine, et l'édification à la place d'un nouveau bâtiment d'une belle et noble architecture classique, l'actuelle « Aile Gabriel ».

**LA MORT DE LOUIS XV**, les problèmes financiers et des querelles esthétiques, mirent en suspens le projet de reconstruction et laissèrent, en cette fin d'Ancien Régime, l'aile sud inachevée, radicalement différente de la nouvelle aile nord.

**C'EST POUR CORRIGER CETTE REGRETTABLE DISSONANCE QUE NAPOLÉON** décida en 1810 de reconstruire l'aile sud, dénommée « Aile Vieille ». L'Empereur confia l'entreprise à l'architecte Alexandre Dufour. Ce n'est toutefois qu'à la chute de l'Empire, en 1814, que démarrent les travaux. Seul l'ancien pavillon à portique est démoli pour être reconstruit sur le modèle du pavillon Gabriel en vis-à-vis. La vieille aile brique et pierre est quant à elle maintenue provisoirement. Sous le règne de Louis-Philippe, l'architecte Frédéric Nepveu y aménagea au premier étage, entre 1833 et 1842, des salles pour présenter les gouaches du musée de l'histoire de France.

**À LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**, l'état de délabrement de la Vieille Aile nécessita une reconstruction et un redressement de la façade sur la cour Royale, avec une reprise des fondations, travaux dirigés par l'architecte Marcel Lambert. Entre 1921 et 1923, son successeur Benjamin Chaussemiche, après avoir étudié plusieurs projets de reconstruction totale, entreprit une importante consolidation de la Vieille Aile par le béton armé, faisant perdre l'essentiel des dispositions intérieures anciennes.

**EN 1954, L'ARCHITECTE MARC SALTET** intervint sur la toiture du pavillon Dufour en y installant une verrière devant assurer l'éclairage zénithal du nouvel atelier de restauration de tableaux. Par la suite, la « Loi-Programme » votée en 1978 permit, sous la direction de l'architecte Jean Dumont, le réaménagement intérieur du pavillon et de la Vieille Aile occupés par la conservation du musée et la création d'un auditorium. Enfin, les derniers travaux conduits par Frédéric Didier, architecte en chef du château, en 1996, concernèrent la création de bureaux dans les combles de la Vieille Aile, afin d'accueillir les services de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, jusqu'à leur déménagement en février 2013.

---

# 23

---

## CHRONOLOGIE

### 1662

Construction par Le Vau de deux ailes symétriques au nord et au sud de l'avant-cour du château de Louis XIII.

### 1671

Les deux ailes sont reliées à « l'enveloppe » de Le Vau. Elles sont surélevées d'un étage et couvertes d'un toit terrasse. Les pavillons côté ville sont flanqués d'un portique.

### 1678-1680

Mansart remplace les toitures des deux ailes par des combles brisés et surmonte les pavillons d'un lanternon.

### 1771

L'aile nord est reconstruite selon les plans de Gabriel établis pour le « grand projet », lequel est rapidement interrompu. Au sud, la Vieille Aile reste en dissonance avec la nouvelle aile Gabriel en vis-à-vis.

### 1814-1829

Démolition du pavillon de tête à portique de la Vieille Aile et construction du pavillon Dufour selon les plans et les élévations de Gabriel. La Vieille Aile est restaurée provisoirement dans l'attente de la poursuite ultérieure du projet.

### 1888-1889

Sous la direction de Marcel Lambert, reconstruction et redressement de la façade de la Vieille Aile côté cour Royale.

### 1921-1923

Benjamin Chaussemiche entreprend la consolidation de la Vieille Aile en recourant à une ossature en béton armé. La charpente et les planchers sont remplacés dans ce matériau, des poteaux insérés dans les murs conduisent à une reconstruction très large des intérieurs.

### 1954-1955

Création par Marc Saltet d'une verrière au sommet du pavillon Dufour pour éclairer le nouvel atelier de restauration et modification de la silhouette du comble.

### 1978-1981

Nouveaux aménagements intérieurs pour la conservation du musée et divers services, sous la direction de Jean Dumont.

### 1996

Sous la direction de Frédéric Didier, les combles de la Vieille Aile sont convertis en bureaux pour l'administration de l'Établissement public nouvellement créé.

---

Annexes

## LE SCHÉMA DIRECTEUR DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

**MAÎTRE D'OUVRAGE** ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES (EPV)

**MANDATAIRE** OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE (OPPIC)

**OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR** LE CHÂTEAU DE VERSAILLES, classé en totalité parmi les monuments historiques, est une vitrine de l'histoire de France et un des monuments les plus visités de France. Ce palais est un édifice complexe résultant de multiples remaniements architecturaux, initiés au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par Louis XIV et s'achevant par la dernière grande campagne globale de travaux réalisée par Louis-Philippe au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

**DANS LE RESPECT ABSOLU DU SITE**, un vaste programme de mise en sécurité incendie et de mise en sûreté du domaine s'avère nécessaire, s'accompagnant d'un projet d'envergure de rénovation des réseaux techniques, afin de diminuer les risques potentiels d'exploitation de ce palais-musée et d'améliorer les conditions de conservation.

**DANS CE CONTEXTE**, un schéma directeur de rénovation des réseaux techniques et d'amélioration de l'accueil a été mis en place à partir de 2004. Sur la base de diagnostics des réseaux et équipements techniques, un schéma directeur de mise en sécurité et un plan directeur de réorganisation des réseaux ont été élaborés.

**UNE 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DE CE SCHÉMA DIRECTEUR, CONFIEE À L'OPPIC**, a fait l'objet d'une mise en œuvre et concerne :

- Mise en sécurité, rénovation des réseaux techniques et mise en sûreté du château de Versailles.
- Mise en sécurité de l'Opéra Royal.
- Aménagement de l'accueil des visiteurs individuels dans le pavillon Dufour et la Vieille Aile du château de Versailles.
- Réhabilitation du Grand Commun (1<sup>e</sup> phase).
- Réhabilitation du Grand Commun (2<sup>ème</sup> phase).
- Création du pôle énergétique au Grand Commun.

**UNE 2<sup>ÈME</sup> PHASE DE CE SCHÉMA DIRECTEUR**, confiée à l'Oppic, a été lancée fin 2010 et concerne :

- Rénovation des réseaux, mise en sécurité et sûreté, traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles.
- Réalisation d'un ensemble de production de froid et réhabilitation du bâtiment du château d'eau du château de Versailles.
- Rénovation des réseaux, mise en sécurité et sûreté, traitement climatique de la moitié Nord du corps central du château de Versailles.

Les ailes du Nord et du Midi seront traitées dans une phase ultérieure du schéma directeur.



Annexes

## AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DES VISITEURS DANS LE PAVILLON DUFOUR (PHASE 1 DU SCHÉMA DIRECTEUR)

---

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	<b>ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES (EPV) DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES JARDINS</b>
<b>MANDATAIRE</b>	<b>OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE (Oppic)</b>
<b>MAÎTRISE D'ŒUVRE</b>	<b>AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL</b> : Dominique PERRAULT, architecte Associé à Khephren/ Inex/ G. Lauriot Prevoſt/ J.P. Lamoureux/ FCBA/ AADT/ F. Folacci  <b>GÉNIE CIVIL DE LA COUR DES PRINCES, REPRISES EN SOUS ŒUVRE, RESTAURATION DES ÉLÉMENTS REMARQUABLES</b> : Frédéric DIDIER, architecte en chef des Monuments Historiques. 2BDM Architecture et Patrimoine Associé à Khephren/Alternet/Cabinet Votruba/Prévention Consultant  <b>RESTAURATION DES MENUISERIES EXTÉRIEURES</b> : Frédéric DIDIER, architecte en chef des Monuments Historiques. 2BDM Architecture et Patrimoine  <b>RESTAURATION DES FAÇADES ET DES COUVERTURES</b> : (sous maîtrise d'ouvrage directe de l'EPV) Frédéric DIDIER, architecte en chef des Monuments Historiques
<b>PRINCIPAUX OBJECTIFS</b>	<b>DANS LE CADRE DU VASTE PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE MODERNISATION</b> du château de Versailles, concrétisé par le schéma directeur et dont l'objectif est d'améliorer d'une part la sécurité (tant des biens que des personnes) et d'autre part l'accueil du public, l'aménagement de l'accueil des visiteurs individuels dans le pavillon Dufour et l'aile vieille du château de Versailles doit permettre l'accueil et la gestion des flux entrant des visiteurs individuels et la sortie des visiteurs individuels et groupes. L'objectif est de mieux recevoir les près de 7 millions de visiteurs dans le château.  <b>LE PAVILLON DUFOUR ET L'AILE VIEILLE</b> seront le point d'entrée des visiteurs individuels et le point de départ des différents circuits de visite du Château. Ils serviront également de point unique de sortie de l'ensemble des visiteurs.  <b>CE PROJET DE RESTRUCTURATION</b> s'inscrit par ailleurs dans un souci de conservation du patrimoine. À ce titre, une opération de restauration des espaces intérieurs remarquables, des menuiseries extérieures, des façades et des couvertures est menée simultanément.

<b>PROGRAMME</b>	<b>LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT</b> porte sur l'installation des fonctions de contrôle d'accès, contrôle des billets, sûreté, consigne, attente, information, audio guides, sanitaires, vestiaires. Des espaces complémentaires (espace de restauration/auditorium et espaces servants) seront créés dans les niveaux supérieurs.
<b>SURFACE PROJET</b>	2000 m <sup>2</sup> SDO environ
<b>DÉLAIS</b>	<b>DÉSIGNATION DES MAITRISES D'ŒUVRE</b> : septembre 2011 (équipe n°1), décembre 2011 (équipe n°2 et n°3) Ordre de service de démarrage des travaux : 16 septembre 2013 Livraison novembre 2015
<b>BUDGET</b>	15,3 M € toutes dépenses confondues
<b>ENTREPRISES</b>	Lot 102 – GO/second œuvre/pierre : LAINE DELAU/DEGAINE Lot 201 – façade vitrée : VULCAIN Lot 203.1 – menuiseries intérieures et agencement : BONNARDEL Lot 203.2 – menuiseries MH : ASSELIN Lot 212 - signalétique : LENOIR services Lot 213 – métallerie, serrurerie : Serrurerie Bernard Lot 219 – fauteuils d'auditorium : Technologistique Lot 261 – lustrerie : EPH/ SETEDEL Lot 300 – chauffage, ventilation, plomberie : COFELY Lot 305 – électricité : SDEL Lot 307 – appareils élévateurs : OTIS Lot 308 – montes objet : BENNE SA Lot 330 – équipements audiovisuel : VIDELIO-IEC

---

## BIOGRAPHIES DES ARCHITECTES

---

### DOMINIQUE PERRAULT



©Miguel-Fernandez-Galiano

**NÉ EN 1953, DOMINIQUE PERRAULT EST ARCHITECTE ET URBANISTE.**

**ACTEUR ENGAGÉ DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE**, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, conférencier en France et à l'étranger, il est membre du Conseil scientifique de l'Atelier International du Grand Paris depuis 2012.

**ARCHITECTE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE** après avoir remporté le concours en 1989, il est l'auteur entre autres du vélodrome et de la piscine olympique de Berlin, de l'extension de la Cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg, du centre olympique de tennis à Madrid, du campus de l'université féminine Ewha à Séoul, ou encore de la tour Fukoku à Osaka.

**EN 2014, IL LIVRE LA PLUS HAUTE TOUR DE VIENNE**, icône du nouveau quartier d'affaires, ainsi que le Grand Théâtre des Cordeliers à Albi.

**IL INAUGURE CETTE ANNÉE DPA X**, une nouvelle plateforme de recherche, ainsi que l'exposition monographique *Groundscape*.

**DOMINIQUE PERRAULT CONDUIT D'IMPORTANTES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION PATRIMONIALE** dont celle du pavillon Dufour à Versailles et du prestigieux hippodrome de Longchamp à Paris.

**IL EST DISTINGUÉ DE LA « GRANDE MÉDAILLE D'OR D'ARCHITECTURE »** par l'Académie d'Architecture, du prix Mies van der Rohe pour la Bibliothèque nationale de France, du grand prix national d'Architecture et de l'Équerre d'argent pour l'Hôtel industriel Berlier, et du Seoul Metropolitan Architecture Award pour l'université féminine d'Ewha.

**SON ŒUVRE EST EXPOSÉE DANS LES PLUS GRANDS MUSÉES DU MONDE.**

---

## FRÉDÉRIC DIDIER



©D.R.

**NÉ EN 1960, FRÉDÉRIC DIDIER EST ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES**, en charge du château et de la Ville de Versailles, mais aussi du département de la Saône-et-Loire depuis 1990.

Il dirige, avec trois autres associés, également Architectes en Chef des Monuments Historiques, une agence exclusivement consacrée au patrimoine (agence 2BDM) qui côtoie les plus grands cabinets d'architecture français dans le top 50.

**ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE**, spécialité « Architecture et décor des Grandes Demeures », Frédéric Didier a été diplômé du Centre des Hautes Études de Chaillot (CEDHEC) en 1985. Reçu au concours d'Architecte en Chef des Monuments Historiques en 1986, il a tout d'abord été chargé du département de la Côte-d'Or (1987-1992), puis de celui des Deux-Sèvres (1989-1990), avec les chantiers des châteaux de Thouars (1989-1995) et d'Oiron (1990-1999).

**DEPUIS 1990, FRÉDÉRIC DIDIER MÈNE LA RESTAURATION DU CHÂTEAU DE VERSAILLES PAS À PAS**, depuis la restitution de la Grille Royale jusqu'au décor de la garde-robe de Louis XVI, en passant par la galerie des Glaces, l'Opéra royal et de multiples espaces qui composent ce vaste domaine. Pour la Ville de Versailles, l'architecte s'est également chargé de chantiers emblématiques, comme celui de la chapelle du lycée Hoche ou la reconversion de l'ancien hôpital Richaud. Parallèlement, l'architecte conduit le grand projet de mise en valeur consacré au site de Cluny. Il vient, entre autres restaurations, d'achever celle du Pavillon des Indes, à Courbevoie, ou celle d'une partie du Palais Buquoy, siège de l'Ambassade de France à Prague.

**MEMBRE DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE**, Frédéric Didier enseigne au CEDHEC qui forme les architectes du patrimoine. Il collabore à diverses publications, dont les revues scientifiques *Monumental* (éditée par la Direction du Patrimoine) ou *Versalia*.

---